LE SECTEUR DE LA SANTE

Notre coopération bilatérale avec le Maroc, en matière de santé, est particulièrement importante. Elle mobilise plusieurs acteurs : AFD, SCAC, ministère de la Santé, GIP SPSI, GIP Esther (Sida). Elle est multiforme (appui budgétaire, don, expertise, ingénierie, échanges d'expérience et de bonnes pratiques, partenariats interinstitutionnels, …).

L'Agence française de développement intervient depuis 2004 à travers un programme d'appui à la régionalisation, à la déconcentration et au renforcement des soins de santé de base (REDRESS), d'un montant de 25 M€. Ce programme cible plus spécifiquement les investissements, avec la reconstruction ou la réhabilitation de 125 centres de santé de base, et la formation du personnel médical et paramédical.

Dans la continuité du REDRESS qui s'achèvera en 2011, la France et le Maroc ont signé en juillet 2010 un nouveau programme de l'AFD, portant appui à la stratégie sectorielle du ministère de la Santé (REDRESS-P), ciblé sur les Soins de Santé Primaires. Ce programme, d'un montant de 35,2 M€, s'inscrit dans les priorités du plan d'action sectoriel 2008-2012 du ministère de la Santé.

L'AFD finance par ailleurs un projet sur les « Urgences » et les « Greffes», à travers une subvention de 2,5 M€. Les premières greffes rénales à partir d'un donneur en état de mort encéphalique ont été réalisées dans ce cadre par les équipes du CHU de Casablanca.

Le GIP Esther intervient au Maroc depuis 2003 en appui au programme national de lutte contre le SIDA porté par la Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies (DELM).

Enfin, dans le cadre d'un jumelage institutionnel européen, le ministère de la Santé français intervient dans la création au Maroc d'une Agence nationale de santé publique, à partir de l'Institut national d'hygiène de Rabat.